

« La vraie générosité envers l'avenir
consiste à tout donner au présent. »

Albert Camus



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DE L'ESTRIE
Ensemble pour tous.

All For Community.

EASTERN TOWNSHIPS
COMMUNITY
FOUNDATION



Rapport d'activités

au 31 décembre 2020

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à donner au présent ». Albert Camus

Mot | de la présidente

Comme pour bien des organisations, des familles et des personnes de nos communautés, 2020 aura été exceptionnelle à plusieurs égards pour la Fondation communautaire de l'Estrie (FCE). Quelque temps avant que la pandémie soit déclarée, la FCE avait procédé à l'embauche d'une permanence lui permettant d'assurer pleinement le déploiement de sa mission autant que sa pérennité. L'année s'annonçait déjà marquante pour la FCE et remplie de défis liés à son développement. La crise pandémique qui nous a tous frappés en 2020 a amené la FCE à revoir l'ensemble des chantiers nouvellement lancés afin de jouer un rôle de premier plan dans le soutien à nos communautés par le biais du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC).

La pandémie a révélé à quel point les organismes de bienfaisance jouent un rôle essentiel pour la santé et la vitalité de nos communautés. Outre bien sûr le domaine de la santé physique et mentale, l'action communautaire en soutien à des groupes cibles, la culture, la protection de l'environnement sont au cœur de la mission d'une myriade d'organisations qui contribuent au maintien du tissu social et à la qualité de vie de nos collectivités. Je souhaite remercier chaleureusement Josianne Arès, la première directrice générale de la FCE, qui a assuré le phare pendant l'année 2020 en relevant un à un les défis liés au développement de la FCE tout en embrassant le travail colossal relié au dossier du FUAC. En fin d'année, le flambeau a été passé à Marie-Sylvie Janelle que nous accueillons avec grande joie. Je souligne également l'apport important de membres du CA qui nous ont quitté en cours d'année. Merci à Claude Forgues, Yves Jodoin et Maryse Précourt pour votre engagement et précieuse contribution à la mise sur pied et au développement de la FCE. Je remercie enfin les membres actuels du CA pour leur engagement à poursuivre le développement de la FCE. Composant progressivement avec cette nouvelle réalité de la COVID-19, la FCE continuera, en 2021, de déployer ses ailes en œuvrant à promouvoir la création d'un patrimoine durable dans le but d'assurer la pérennité de l'action communautaire par et pour la région.

Véronique Bisailon, présidente

Faits | saillants de 2020

- Embauche d'une ressource pour occuper le poste de la direction générale
- La FCE a soutenu plus de 35 organismes pour un montant total de 852 170\$ par le biais du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC), un fonds créé par le Gouvernement du Canada en avril 2020. Ce fonds visait à soutenir les organismes qui devaient adapter leurs services afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables pendant la pandémie de COVID-19. Les Fondations communautaires du Canada, Centraide United Way Canada et la Croix-Rouge ont été mandatées pour gérer le fonds
- Deux nouveaux fonds ont été accueillis :
 - Fonds Michèle Huberdeau qui a pour objectif d'octroyer une ou des bourses d'études parmi les bénéficiaires de l'organisme Villa Pierrot de Magog afin de les encourager à poursuivre leurs études
 - Fonds des Administrateurs, Gouverneurs et Ambassadeurs de la Fondation communautaire de l'Estrie qui a pour but de soutenir la Fondation
- Déménagement du siège social au 1650 de la rue King Ouest, Sherbrooke et signature d'une entente de partenariat avec Centraide Estrie permettant à la FCE d'établir son siège social dans les bureaux de Centraide
- La Fondation a versé à plusieurs organismes de la région la somme de 138 011\$.

Qu'est-ce | qu'une fondation communautaire

Une collectivité doit pouvoir faire face à des problèmes pressants comme la pauvreté, le chômage, la faim et le manque de logement. Tous ses citoyens doivent pouvoir profiter de ce qu'elle offre de mieux : arts, activités récréatives, soins de santé, éducation, quartiers accueillants et sécuritaires et environnement sain.

Une collectivité connaît une bonne vitalité lorsque ses membres sont convaincus qu'elle peut donner sa chance à chacun. Il s'agit là d'une notion fondamentale qui nous tient à coeur.

Cette vitalité peut s'évaluer en fonction de la facilité avec laquelle les gens subviennent à leurs besoins, des plus élémentaires (subsistance, logement, soins de santé, sécurité) et à ceux qui favorisent la qualité de vie (cadres pour apprendre, jouer et créer).

Les fondations communautaires sont des fondations publiques locales qui constituent et gèrent des fonds de dotation à l'appui d'organismes de bienfaisance locaux et des priorités de leur communauté. Ce faisant, elles aident les donateurs à atteindre leurs objectifs philanthropiques en appuyant un large éventail d'activités communautaires. Elles sont réputées pour la qualité de leur gestion et de leurs pratiques de placement sécuritaire.

Toutes les fondations communautaires sont basées sur le même principe. Elles recueillent des dons philanthropiques, les regroupent en un seul portefeuille qu'elles investissent et dont elles utilisent les revenus pour soutenir des œuvres de bienfaisance au bénéfice de la collectivité.

Les fondations communautaires rassemblent des gens qui éprouvent de la passion pour leur collectivité. Ce sont des organisations sans but lucratif, dirigées par des bénévoles, qui s'emploient à renforcer leur communauté en facilitant la pratique de la philanthropie, en établissant des fonds de dotation dans le but d'appuyer la réalisation de projets communautaires et en exerçant leur leadership quant à des préoccupations d'intérêt général pour la collectivité.

Misant sur la confiance qu'elles inspirent, les fondations communautaires prêtent leur concours aux donateurs disposés à investir de leurs ressources financières dans des fonds de dotation au profit, aujourd'hui et demain, de leur communauté. Elles contribuent aussi à renforcer le tissu social en établissant des ponts entre divers segments de la communauté, en constituant des réseaux de soutien et en privilégiant l'instauration d'un esprit de solidarité.

Les fondations communautaires accordent des subventions uniquement à des donataires reconnus comme organismes de bienfaisance canadiens enregistrés. Une fondation communautaire sert trois clientèles distinctes : les donateurs, les organismes de bienfaisance et la collectivité toute entière.

Le champ d'action philanthropique d'une fondation communautaire peut s'étendre notamment aux secteurs d'activités suivants : services sociaux, éducation, santé, environnement, culture, arts et sports.

La Fondation communautaire de l'Estrie fait partie des Fondations communautaires du Canada.

Conseil | d'administration

La propriété et les affaires de la corporation sont administrées par le conseil d'administration. Celui-ci est composé de dix membres. Le conseil d'administration peut constituer des comités dont il détermine le mandat, les pouvoirs et les membres. Parmi les comités constitués par le Conseil, mentionnons :

- **Le comité de placement** : Ce comité a pour mandat de recommander au conseil d'administration l'adoption d'une politique de placement et sa révision périodique et d'assurer la gestion des fonds de la Fondation conformément à sa politique de placement;
- **Le comité de promotion-marketing** a pour tâche de promouvoir la Fondation auprès de la population et de ses publics cibles;
- **Le comité d'attribution des fonds** a pour mandat de recommander au conseil d'administration l'attribution des subventions aux donataires reconnus.

Membres | du conseil d'administration



Présidente

Véronique Bisailon

Conseillère pédagogique en développement durable
Université de Sherbrooke

Trésorier

Francis Richard

CPA auditeur, M.Sc.
Responsable de dossiers,
Certification - Raymond Chabot
Grant Thornton

Secrétaire

Robert Gagné

Président du CA,
Maison des grands-parents de
Sherbrooke

Administratrice

Marie-Hélène Wolfe

Directrice générale,
Centraide Estrie



Administratrice

Stéphanie Allen

Directrice, Soutien à la
direction générale,
Caisse Desjardins
des Deux-Rivières de
Sherbrooke

Administrateur

Sylvain Gilbert

C.P.A., C.G.A., M.Fisc.
Associé, Raymond Chabot
Grant Thornton

Administrateur

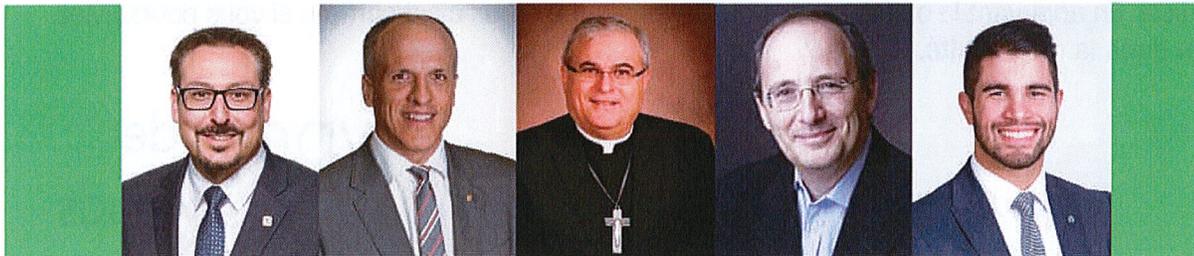
Frank Coggins

Professeur titulaire de finance,
École de gestion,
Université de Sherbrooke

Bureau | des gouverneurs

Le Bureau des gouverneurs agit à titre de comité de nomination des membres du conseil d'administration. Il regroupe des représentants d'institutions prestigieuses de notre région, soit les personnes qui occupent les postes suivants : le maire de la Ville de Sherbrooke; le recteur de l'Université de Sherbrooke; le principal de l'Université Bishop's; l'archevêque catholique romain de Sherbrooke; le président de Centraide Estrie; ou leurs délégués.

Gouverneurs



Steve Lussier
Maire de la Ville de
Sherbrooke

Pierre Cossette
Recteur,
Université de Sherbrooke

Luc Cyr
L'archevêque catholique
romain de Sherbrooke

Michael Goldbloom
Principal de
l'université Bishop's

Ismaël Sondarjee
Président de
Centraide Estrie

Ces gouverneurs peuvent coopter des personnes choisies parmi les organisations suivantes : un grand syndicat, une communauté religieuse, une association professionnelle, une grande entreprise ou une grande coopérative active dans la région, une chambre de commerce ou tout autre organisme régional du même genre.

Gouverneurs ambassadeurs



Serge Auray
Président,
Thymox inc.

Sylvie Bergeron
Présidente,
Conseil de la Culture

Lynn Blouin
Directrice Promotion,
Destination Sherbrooke

Guillaume Brien
Directeur général,
Féd. des coopératives
d'habitation de l'Estrie



Normand Domingue
Associé retraité,
Deloitte

François Fouquet
Directeur général,
Coopérative funéraire
de l'Estrie

Shah Ismatullah Habibi
Directeur général,
Association éducative
transculturelle de l'Estrie

Réal Létourneau
Associé conseil,
Raymond Chabot
Grant Thornton, Sherbrooke

Pourquoi | créer un fonds ?

Vous avez accumulé des sommes dont vous aimeriez qu'une partie retourne à la collectivité? La fondation peut créer un fonds à votre nom et vous accompagner en vous présentant différentes causes, différents besoins.

Vous voulez soutenir un rêve philanthropique? Même si vous avez peu à offrir, vous pourriez faire un legs testamentaire ou nommer la Fondation bénéficiaire d'une police d'assurance sur votre vie. Ainsi, vous pourriez recevoir des reçus d'impôt pour la valeur de la police transférée et pour les primes versées.

Vous souhaitez rendre hommage à un être cher? Créer un fonds au nom d'un être cher, c'est en quelque sorte l'immortaliser. En appuyant la ou les causes qui lui tenaient à cœur, c'est comme si vous poursuiviez son implication dans la collectivité.

Types | de fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation de ses opérations.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration rend compte des activités courantes de l'organisme.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation regroupe des dons reçus à des fins spécifiques et dont le capital doit être conservé à perpétuité. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont présentés dans le fonds de dotation et sont également grevés d'affectations externes.

Fonds sous gestion

Les fonds administrés de la FCE sont tous issus du programme Mécénat Placements Culture mis en place par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le fonds sous gestion est un fonds qu'un organisme de bienfaisance confie à une fondation communautaire à des fins d'investissement seulement pour une durée déterminée. L'organisme de bienfaisance conserve la propriété des actifs et a accès au capital et au revenu en tout temps. Il profite de la gouvernance et des économies d'échelle découlant du regroupement de ses actifs avec ceux d'autres organismes.

Perspective | 2021

- Amélioration de la visibilité, la notoriété et la crédibilité de la FCE
 - Finalisation de la révision et de l'amélioration des processus
 - Planification stratégique et plan d'actions en découlant
 - Élaboration d'un plan de communication et de marketing incluant une trousse promotionnelle
- Déploiement de la mission de la Fondation
 - Promotion et création de fonds de dotation

Créer un fonds ... | pour toutes les causes, pour tous les besoins

La Fondation communautaire de l'Estrie détient l'expertise pour aider ceux et celles qui veulent réaliser et concrétiser leurs rêves philanthropiques. Pour passer à l'action? Une première rencontre avec des dirigeants de la Fondation permet la présentation de la mission en fournissant de l'aide, si nécessaire, pour mieux cerner l'intention philanthropique du donateur. Une convention intervient entre le donateur et la Fondation pour déterminer les objectifs du fonds et les modalités de distribution des subventions. En créant un fonds, le donateur devient un associé-donateur de la Fondation. À ce titre il est invité à participer aux activités de la Fondation, notamment à son assemblée générale annuelle.

Notre | approche

Comme de nombreux organismes se consacrent déjà à l'amélioration de la vie collective, nous avons défini une approche qui se distingue sur quelques points importants :

- Nous invitons les donateurs à participer à titre de bâtisseurs; nous les aidons à définir et à réaliser leurs objectifs philanthropiques; nous leur proposons des causes et des organismes qui correspondent à leurs préoccupations; nous trouvons des solutions innovatrices et responsables pour assurer un effet durable à leurs investissements.
- Nous envisageons les choses dans une perspective d'avenir : nous identifions les besoins et les occasions à long terme et investissons dans des solutions durables pour aider nos collectivités à se doter des ressources nécessaires à leur essor.

Fondations | communautaires au Québec

L'apparition des fondations communautaires au Québec est plus récente que dans le reste du Canada, puisque la première fondation communautaire à avoir vu le jour au Québec a été créée en 1993.

Il y a actuellement onze fondations communautaires au Québec :

- Fondation Québec Philanthrope (1993)
- La Fondation du Grand Montréal (1999)
- Fondation communautaire du Saint-Maurice (1999)
- Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles (2000)
- Fondation communautaire de l'Estrie (2003)
- Fondation communautaire de Lanaudière (2009)
- Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue (2012)
- Fondation communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2012)
- Fondation Laurentides (2014)
- Fondation Philanthropie Outaouais (2015)
- Fondation Communautaire Eenou-Eeyou (2016)

Fonds créés à la Fondation communautaire de l'Estrie | 2020

au 31 décembre 2020

	Actif net total
SECTEUR SOCIAL	
Centraide Estrie	73 324 \$
Fonds Raymond-Massé	303 552 \$
Fonds Desjardins/Nault	142 \$
Fonds SVP Centraide - Tournevent	60 693 \$
Fonds Michèle Huberdeau	54 396 \$
Fonds des Administrateurs, Gouverneurs et Ambassadeurs	327 \$
SECTEUR CULTUREL	
Fondation du camp musical d'Asbestos	729 001 \$
Les Correspondances d'Eastman*	45 976 \$
Société culturelle de Lys inc. - Théâtre de la Dame de coeur enr.*	450 718 \$
Le P'tit Bonheur de Saint-Camille inc.*	271 010 \$
Centre d'art d'Orford J. M. C.*	446 569 \$
Festival - Concours de musique de Sherbrooke*	65 173 \$
Orchestre symphonique des Jeunes de Sherbrooke*	57 319 \$
RASSAS Entente de contribution*	187 520 \$
OSS - Entente de contribution*	147 070 \$
Maison des arts de la parole*	22 899 \$
SECTEUR ENVIRONNEMENTAL	
Association de conservation de la nature de Stukely-Sud	26 859 \$
Association de conservation du Mont Écho	13 481 \$
Nature Cantons-de-l'Est	58 479 \$
Fonds de conservation de la Serpentine	31 496 \$
Corridor Appalachien	89 801 \$
Fondation pour la préservation des milieux humides Memphrémagog	28 263 \$
Écosystèmes protégés de la Haute-Yamaska	25 932 \$
(* Fonds sous gestion du programme <i>Mécénat Placements Culture</i>)	
Sous-total Fonds permanents	1495 746 \$
Sous-total Fonds sous gestion	1694 254 \$
GRAND TOTAL DES FONDS	3 190 000 \$

1650, rue King Ouest, bureau 35
 Sherbrooke, Québec J1J 2C3
 Tel.: 819-481-5017
 Courriel : info@fondationcommunautairedelestrie.com



FONDATION
 COMMUNAUTAIRE
 DE L'ESTRIE
 Ensemble pour tous.

All For Community.
 EASTERN TOWNSHIPS
 COMMUNITY
 FOUNDATION